

du Comité International Olympique de raffermir le Règlement Olympique et de le préserver dans toute sa pureté, de sauvegarder l'esprit amateur pur des Jeux, libre de tout empiètement commercial, qui provoquerait la désapprobation du public, ou de toute intrusion politique qui serait de toute évidence désastreuse. Le premier problème vital que devait envisager le Comité International Olympique, après qu'il eut été constitué, fut celui de savoir s'il fallait qu'il organisât les Jeux Olympiques lui-même. Très sagement il décida qu'il n'en ferait rien, et la tâche d'organiser les Jeux a été confiée à un Comité National d'Organisation, spécialement constitué à cet effet. Le second problème sérieux concernait l'organisation technique de différents sports, figurant au programme olympique. Pour les premiers Jeux, les questions techniques ont, elles aussi, été laissées entre les mains du Comité d'Organisation. Ceci s'avéra bientôt peu satisfaisant, et, après les Jeux Olympiques de 1908, l'organisation technique des sports a été confiée aux Fédérations Internationales qui ont été créées à cet effet. Aujourd'hui, nous avons un autre problème important auquel nous devons trouver une solution correcte, à savoir l'échelle des Jeux qui, avec la participation de plus de 90 nations et vingt sports différents, deviennent si étendus et si coûteux qu'ils sont difficiles à organiser. Va-t-on ajouter d'autres sports au programme, ou leur nombre sera-t-il réduit parce que les Jeux sont déjà trop étendus et trop coûteux et par cela même risquent de devenir si lourds qu'ils pourraient s'effondrer sous leur propre poids. Il existe des arguments pour ou contre cette question délicate.

Nous allons discuter également, ici à Sofia, la question de l'amateurisme. Quelqu'un a défini une fois la science comme « quelque chose que l'on ne peut pas comprendre ». Les cyniques ont dit la même chose de l'amateurisme. Mais tout comme les savants savent ce que c'est que la science, les amateurs savent ce qu'est l'amateurisme. La grande difficulté consiste en ce que l'amateurisme est une chose qui relève de l'esprit et, par conséquent, difficile à définir. Résultat-il en existe beaucoup de définitions. Chaque sport a sa définition et chaque pays la sienne propre.

Or, la définition olympique est parfaitement claire. Mais du moment qu'elle est interprétée de différentes manières en différents lieux, il semble nécessaire de la tirer au clair et de l'expliquer en détail de façon qu'il n'y ait pas de malentendu ou de fausse interprétation. Ce qu'un compétiteur peut faire sans perdre sa qualité d'amateur, et ce qu'il ne peut pas faire doit être bien compris. Les conditions doivent être les mêmes pour tous. C'est un devoir incontestable du Comité International Olympique de donner une définition olympique claire de l'amateur et ne pas la laisser aux autres, ce qui entraînerait une confusion. Le sport amateur est une distraction, un délassement et non une profession ; c'est un jeu et non un travail. Pour qu'il existe et pour qu'il prospère, il faut qu'il soit libre, sans subir de pression politique ou commerciale. Le sport appelé professionnel n'est en aucune façon du sport, mais une branche du grand business des spectacles, comme le cirque, par exemple. Il est destiné aux spectateurs, alors que le sport amateur est pour les joueurs eux-mêmes. Un compétiteur qui est payé est un travailleur et non un joueur. Le professionnel retire un bénéfice du sport, alors que l'amateur donne sa contribution au sport. Ce sont là des vérités fondamentales, qu'on doit se rappeler toujours. Notre but est de maintenir le prestige du Mouvement Olympique, et nous ne devons jamais oublier que la chose la plus importante n'est pas de gagner aux Jeux Olympiques, mais d'y prendre part, tout comme dans la vie le plus important n'est pas le triomphe, mais la lutte. L'essentiel donc n'est pas de gagner, mais de bien lutter.

Ici, dans l'atmosphère amicale de Sofia, nous espérons trouver une réponse correcte à quelques-unes de ces questions urgentes.

Nous sommes reconnaissants au Général Vladimir Stoitcheff, membre de notre Commission Exécutive, ainsi qu'au Comité Olympique Bulgare de leur aimable invitation de nous réunir ici, en Bulgarie, et nous apprécions l'hospitalité amicale qui nous a été témoignée. Nous sommes convaincus que nous partirons d'ici en emportant un souvenir agréable de notre séjour à Sofia.

PROCÈS-VERBAL

de la

53^e SESSION, A SOFIA

du Comité International Olympique

Hôtel Balkan

du 23 au 28 septembre 1957

Sont présents :

Commission Exécutive :

Président : M. Avery Brundage, Président du Comité International Olympique.

Vice-Présidents : M. Armand Massard
Le Marquis d'Exeter

Membres : Le Comte Paolo Thaon di Revel
D^r Miguel A. Moenck
Général Vladimir Stoitcheff
Sir Arthur Porritt.

Absent et excusé : M. Mohammed Taher.

Membres du Comité International Olympique (dans l'ordre alphabétique des pays).

Allemagne : D^r Karl Ritter von Halt
M. Willi Daume

Autriche : D^r Manfred Mautner Ritter von Markhof

Canada : M. A. Sidney Dawes

Chine : Prof. Shou-Yi-Tung

Danemark : S. A. R. le Prince Axel de Danemark

Finlande : M. J.-W. Rangell
Y. Erik von Frenckell

France : M. François Pietri

Grande-Bretagne : Lord Aberdare

Grèce : M. Angelo Bolanaki
M. Jean Ketseas

Hongrie : D^r Ferenc Mezö

Iran : S. A. I. le Prince Gholam Reza Pahlavi

Islande : M. Benedikt G. Waage

Italie : Dott. Giorgio de Stefani

Japon : D^r Ryotaro Azuma

Liban : Cheik Gabriel Gemayel

Luxembourg : S. A. R. le Prince Jean de Luxembourg

Philippines : Hon. Jorge B. Vargas

Pologne : Prof. D^r Jerzy Loth

Roumanie : M. Alexandru Siperco

Suède : M. Bo Ekelund
Général Gustav Dyrssen

Suisse : Major Albert Mayer

Tchécoslovaquie : D^r Josef G. A. Gruss
Turquie : M. Suat Erler
U. R. S. S. : M. Constantin Andrianow
M. Aleksei Romanov

Délégations des Jeux de 1960 :

ROME : Dott. Giulio Onesti, Président
du Comité Olympique National
Italien
M. Marcello Garroni
M. G. Fabjan
SQUAW VALLEY : M. Prentis G. Hale, Président
du Comité d'Organisation
M. H. D. Thoreau
M. Robert Di Giorgio
M. William H. Orrick

Le D^r Karel Popel, président de la Fédération Internationale de Canoë a été entendu au cours de la session.

Procès-verbal : Par enregistrement.
Chancellerie : M. Otto Mayer, Chancelier
M^{me} L. Zanchi, Secrétaire
M. Frédéric Schlatter, attaché
de presse
Interprète : M^{me} N. Roulier.

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE
(ouverte à 9 h. 30)

M. Avery Brundage souhaite une cordiale bienvenue aux membres présents et les remercie de s'être déplacés à l'occasion de cette 53^e Session.

Il remercie le Général Stoitcheff des excellents arrangements qu'il a prévus pour les membres.

Il propose à l'assemblée la présence d'un attaché de presse en la personne de M. F. Schlatter, de Lausanne, qui a déjà fonctionné à nos réunions d'Evian. L'intéressé assistera aux débats et donnera chaque soir une conférence de presse aux journalistes.

Le Président salue la présence de M. Willi Daume (Allemagne) élu à notre dernière session et qui assiste pour la première fois à nos réunions. M. Daume remercie et donne lecture du texte marquant son intronisation.

Le Président annonce le décès de notre ancien membre M. Nagai du Japon et l'assemblée se lève pour honorer sa mémoire.

M. A. Massard rappelle que ce mois-ci il y a vingt ans que décédait à Genève le Baron Pierre de Coubertin. L'assemblée honore sa mémoire par une minute de silence.

Le Président annonce le récent mariage de M. Jorge Vargas (Philippines) et celui de Lord Aberdare (Grande-Bretagne). Applaudissements.

Il est décidé d'adresser trois télégrammes : un à M. J. Sigfrid Edström, notre ancien président qui célébrera en novembre son 87^e anniversaire, au Prince Pierre de Monaco, en convalescence, et au D^r Ferreira Santos qui, sur le chemin de Sofia, a été retenu par la maladie à Lisbonne et ne pourra être présent.

Plusieurs membres ont adressé des lettres ou télégrammes d'excuses et de vœux.

Démissions — Le Président annonce les démissions de nos membres suivants :

D^r C. T. Wang (Chine) ; S. E. Alfredo Bénévidés (Pérou) ; Baron de Trannoy (Belgique) ; et Col. P. W. Scharrou (Hollande).

Le Président rappelle les éminents services rendus à la cause de l'Olympisme par ces membres et les propose à l'honorariat, ce qui est adopté à l'unanimité. Notre ancien membre M. R. W. Seeldrayers

(Belgique) décédé en 1955 est également proposé à l'honorariat à titre posthume, ce qui est approuvé à l'unanimité. Il est cependant décidé qu'à l'avenir le comité n'élira plus de membres honoraires à titre posthume.

Nouveau membre pour le Portugal.

Le Président informe l'assemblée que nos deux membres : le D^r Miguel A. Moenck et le D^r Ferreira Santos se sont rendus au Portugal avant la présente session afin d'enquêter sur la situation olympique dans ce pays, et sur le choix d'un nouveau membre. Sur 7 candidats, leur préférence s'est portée sur M. Saul Christovao Ferreira Pirez qui possède toutes les qualités requises.

Cette personnalité est élue à l'unanimité.

Nouveaux Comités Nationaux Olympiques.

TUNISIE — Sur rapport présidentiel favorable ce comité est reconnu.

CORÉE DU NORD — Le Président expose la situation existante dans cette région du globe. Ensuite d'une intervention de M. Andrianov, le Comité Olympique de la Corée du Nord est reconnu provisoirement, étant entendu que ses athlètes ne pourront prendre part aux Jeux qu'avec une seule équipe groupant les participants de la Corée du Nord et du Sud. A défaut d'entente, la Corée du Nord ne pourrait y prendre part. La situation est ainsi quelque peu similaire à celle des deux régions de l'Allemagne avec la différence qu'en Corée le Nord est encore en guerre avec le Sud. La reconnaissance provisoire est valable sur le plan intérieur seulement et non sur le plan international. Reste la présence de la reconnaissance des statuts et règles du Comité Olympique de la Corée du Nord par le Comité International Olympique qui devra en prendre connaissance.

A pris également la parole à ce sujet : *Hon. Jorge Vargas.*

PROCÈS-VERBAL DE LA SESSION
DE MELBOURNE

Le Prof. Shou-Yi-Tung émet une remarque au sujet de l'appellation non conforme de son pays dans le procès-verbal de Melbourne. Il demande qu'on la rectifie en : « République démocratique populaire de Chine » (Democratic Peoples' Republic of China). D'autre part l'orateur proteste contre le fait que ses interventions au cours de la session de Melbourne n'ont pas été reproduites au procès-verbal. M. Brundage se déclare d'accord au sujet de la première remarque de M. Shou-Yi-Tung. Pour le surplus, il estime que ses remarques ne peuvent être retenues, étant de nature politique.

Le Marquis d'Exeter propose que toute remarque concernant les procès-verbaux soit adressée à l'avance et par écrit au chancelier. *Adopté.*

Le procès-verbal de la Session de Melbourne est adopté. Il en est de même de celui des réunions d'Evian.

Nouveau membre à la Commission Exécutive

Afin de remplacer S. E. Mohammed Taher, dont le mandat arrive à échéance, M. Sidney Dawes propose le D^r Karl Ritter von Halt (Allemagne) et le Prince Axel avance le nom de M. Bo Ekelund (Suède). Le vote au bulletin secret donne le résultat suivant :
M. Bo Ekelund est élu avec 17 voix.

D^r Karl Ritter von Halt : 15 voix.

Rapport sur les Jeux de Rome 1960

La délégation suivante est introduite :

Dott. Giulio Onesti, Président du Comité Olympique National Italien

M. Marcello Garroni

M. Giordano B. Fabjan.

Un opuscule détaillé est distribué aux membres. Le Comte *Thaon di Revel* donne lecture du rapport. Discussion et décisions sont renvoyées au lendemain.

Convention sur la protection des emblèmes

Sur demande du *Président*, le chancelier fait rapport. (Voir bulletin officiel N° 59.) Prennent la parole à ce sujet le *Marquis d'Exeter*, MM. *Pietri*, *Ekelund*, *Brundage*, *Moencck*, *Sir Arthur Porritt*, *Sidney Dawes*, *Massard*, *von Halt*, *Rangell*, *Waage*, *Bolanaki* et *Ketseas*. Il est décidé que la Commission Exécutive suivra l'affaire. Elle obtient pleins pouvoirs pour le transfert de cette convention en Grèce, s'il est nécessaire.

Rapport sur les Jeux d'Hiver de Squaw Valley 1960

La délégation suivante est introduite :

M. Prentis C. Hale,

M. H. D. Thoreau,

M. Robert di Giorgio,

M. William H. Orrick.

M. Hale présente son rapport dont une copie est remise à chaque membre. Une discussion générale est ouverte, à laquelle prennent part le *Président*, *M. Massard*, le *Marquis d'Exeter* et *M. F. Pietri*.

M. Brundage rapporte sur le problème de la Télévision. *M. Hale* informe que le Gouvernement des Etats-Unis, ainsi qu'en fait foi une lettre contenue dans le rapport, autorisera les athlètes et officiels de tous les pays à pénétrer sur sol américain. Cette décision concerne également les pays qui n'ont pas de relations diplomatiques avec les U. S. A. — Les empreintes digitales ne seront pas exigées.

La suite de la discussion est renvoyée au lendemain.

Session de Tokyo

Le *D^f Azuma* donne quelques détails sur l'organisation de la session de Tokyo en 1958. Son rapport est adopté.

NOUVELLES RÈGLES

M. Brundage passe en revue les changements proposés aux règles et propose qu'un vote final sur l'ensemble de ce projet intervienne à la fin des débats.

Article 10

Il est proposé que les pays ayant organisé les Jeux Olympiques puissent avoir le droit d'avoir un membre supplémentaire. Prennent part à la discussion MM. *Massard*, *Albert Mayer*, *Ketseas*, *Pietri*, *Prince Axel*, *Siperco*, *Marquis d'Exeter*. Ce projet est rejeté par 17 voix contre 16.

Article 29

M. Andrianow propose de remplacer le texte actuel par le suivant :

« Les femmes sont admises à participer aux épreuves des sports inclus dans le programme, conformément aux règles des Fédérations Internationales qui prévoient des épreuves féminines, ainsi qu'aux manifestations d'art. »

Cette suggestion est renvoyée à la Commission Exécutive pour étude. Décision à la Session de 1958.

Article 50

Par 31 voix contre 4, il est décidé qu'un vote doit être secret si un membre en fait la demande.

La suite des débats sur les règles est renvoyée au lendemain.

Fédération Internationale de Football Amateur

Union Cycliste Internationale

Fédération Internationale de Basketball Amateur et Fédération Internationale de Natation Amateur

Il est décidé d'écrire une lettre très sévère à ces quatre fédérations, qui régissent les sports du football, cyclisme, basketball et water-polo, afin de les rendre attentives au respect de nos règles olympiques.

Séance levée à 19 heures.

NOUVEAUX SPORTS

Les candidatures des sports suivants sont rejetées : Curling, Billard et Casting (Pêche à la ligne).

Ensuite de l'intervention de MM. *Massard* et *Pietri*, la Fédération Internationale de Rugby Amateur est remplacée dans la liste des sports qui ne figurent pas au programme olympique.

La Fédération Internationale de Luge, dont le sport figure au programme des Jeux, est reconnue comme organe indépendant, ceci avec l'accord de la Fédération Internationale de Bobsleigh qui régissait ce sport auparavant.

SESSION 1959

Propositions : *Beyrouth*, présenté par le *Cheik Gemayel*,

Munich, présenté par le *D^f von Hall*
Monaco, présenté par *M. Massard*,
au nom du *Prince Pierre*.

Le vote au bulletin secret donne les résultats suivants :

	1 ^{er} tour	2 ^e tour
Beyrouth	13	14
Munich	8	1
Monaco	13	19

Monaco est ainsi choisi comme siège de la session de 1959, sous réserve de confirmation à recevoir du *Prince Pierre de Monaco*. (Entre temps Monaco s'est désisté. Réd.)

Rapport de Squaw Valley (suite)

Sur la proposition du Comité d'Organisation, et avec l'accord de *M. Albert Mayer*, vice-président de la Fédération Internationale de Bobsleigh, il est décidé que les compétitions de bobsleigh ne figurent pas au programme des Jeux de 1960. En effet, ensuite d'un sondage effectué par les organisateurs américains, deux fédérations seulement (Roumanie et U. S. A.) se sont engagées à participer, tandis que 5 d'entre elles considéraient leur participation comme probable, 1 comme possible (douteux 2 et négatif 6). Une participation minimum de 12 inscriptions est exigée. Le coût d'une piste de bobsleigh à Squaw Valley est évalué à 700 000 dollars, et le comité américain ne saurait s'engager dans une telle dépense pour une si maigre participation.

Pour le cas où douze inscriptions parviendraient dans un bref délai aux organisateurs, le Comité International Olympique se réserve de reconsidérer ce problème.

Durée des Jeux. — Le Comité d'Organisation de Squaw Valley demande d'étendre la durée des Jeux à 12 jours au lieu des 10 prévus dans les règles.

Il est décidé que les Jeux n'excéderont pas 11 jours, y compris les cérémonies d'ouverture et de clôture.

Les Sports de démonstration proposés par Squaw Valley sont admis, c'est-à-dire : Curling et Course de traîneaux à chiens.

La délégation se retire.

NOUVELLES RÈGLES (suite)

Article 30

Une longue discussion a lieu au sujet de cet article. Y prennent part : MM. *Brundage, Pietri, Général Dyrssen, Massard, Marquis d'Exeter, Prof. Gruss, Andrianow, Comte de Revel, Général Stoitcheff, Bo Ekelund, Sidney Dawes, Bolanaki, Siperco* et *Vargas*.

Il est décidé par un vote final à l'unanimité de ne pas exclure les sports d'équipes du programme des Jeux.

M. *Albert Mayer* demande un vote en faveur de la proposition de la Commission Exécutive qui tend à supprimer la distinction entre les sports *obligatoires* et *facultatifs*. La suppression de ces distinctions est acceptée par 26 voix. Les sports seront classés en une seule liste par ordre alphabétique.

HYMNE OLYMPIQUE

L'hymne actuel ne satisfaisait personne, il est décidé, après une discussion à laquelle prennent part le *Président, D' von Halt, MM. Ketseas, Marquis d'Exeter, Massard, Prince Axel, Pietri*, de prier le Comité d'Organisation des Jeux de Rome de faire composer une « marche » qui sera utilisée en 1960. Une décision quant à l'adoption définitive de cette marche sera prise à la session de 1961.

RÉDUCTION DU PROGRAMME

Un vote d'opinion au sujet de la réduction du programme des Jeux donne le résultat suivant :

22 voix en faveur d'une réduction

9 voix contraires.

M. *Brundage* déclare qu'il peut exister deux raisons de supprimer un sport quelconque du programme. 1. s'il est mal dirigé ; 2. s'il manque d'intérêt. Il cite 4 sports qui, à son avis, ne sont pas dirigés selon les principes olympiques : football, cyclisme, basketball et water-polo. Comme décide la veille, une lettre sera écrite aux Fédérations Internationales correspondantes afin de les mettre en garde, sans pour autant les exclure du programme pour le moment. MM. *Vargas* et le *Prince Axel* demandent quels sont les griefs faits à ces sports. Le *Président* cite de multiples exemples de violations de nos règles olympiques, et pense qu'on pourrait ajouter aux quatre sports incriminés le patinage artistique, dont certains champions monnaient leur victoire olympique immédiatement après les Jeux.

M. *Massard*, tout en admettant certaines remarques du *Président*, prend la défense du sport cycliste, que l'on charge trop à son gré. L'Union Cycliste Internationale donne certaines garanties qu'on pourrait prendre en considération, d'autant plus qu'elle est prête à admettre les dispositions que le Comité International Olympique lui imposerait.

En France, pour 40 000 licenciés amateurs, il n'y a que 300 professionnels. Prennent encore la parole, le *Comte Thaon di Revel*, M. *Pietri*, le *Marquis d'Exeter* et le *D' Mezö*.

Il est décidé de ne pas réduire le programme avant d'avoir reçu les réponses des quatre fédérations incriminées et d'adresser un avertissement à toutes les fédérations internationales pour que cessent les abus.

LUTTE ET NATATION

M. *Brundage* propose la réduction des programmes de lutte et natation, en ce sens qu'un seul style de lutte devrait être admis (au lieu de 2) et un style de brasse en natation (au lieu de 2). Le *Général Stoitcheff* est en faveur du maintien des deux styles de lutte, dont les techniques sont très différentes. Aucun changement n'est prévu pour les Jeux de Rome.

LISTE DES SPORTS ADMIS AU PROGRAMME DES JEUX

Il est décidé de placer dans cette liste les sports du Volley-ball et du Tir à l'arc, dont les candidatures sont en suspens depuis quelques années déjà.

Il est également décidé par 25 voix contre 7 de fixer un minimum de 15 sports devant figurer obligatoirement au programme olympique. Le Comité Organisateur soumettra la liste des sports proposés au Comité International Olympique qui prendra la décision définitive.

Préalablement le *Général Stoitcheff* avait demandé d'augmenter ce chiffre minimum. Prirent en outre part à la discussion : le *Marquis d'Exeter*, MM. *Andrianow, Vargas, Prince Axel*, le *Comte Thaon di Revel*.

Une proposition tendant à limiter le nombre des sports d'équipes figurant au programme à 3 (actuellement il en existe 6) est rejetée par 19 voix contre 12. Prirent part à la discussion : le *Marquis d'Exeter*, MM. *Andrianow, D' Gruss, Pietri, Vargas, Prince Axel, Ketseas, Massard, Rangell, Siperco* et le *Général Stoitcheff*.

Il est décidé d'admettre que seuls les sports largement pratiqués dans 25 pays (au lieu de 20) au moins, peuvent être inscrits au programme des Jeux.

RAPPORT DE SQUAW VALLEY (suite)

La délégation américaine est introduite.

Epreuves féminines. — M. *Andrianow* demande l'introduction de 4 épreuves de patinage de vitesse pour dames, ainsi que cela est prévu dans les règles de l'International Skating Union. — Il est décidé que le Comité de Squaw Valley prendra contact avec l'International Skating Union afin de connaître son point de vue.

Bobsleigh. — Le *Comte Thaon di Revel* proteste contre la décision prise au sujet de la suppression du bobsleigh aux Jeux de Squaw Valley. Aucun changement n'intervient dans la décision prise.

Séance levée à 19 heures.

Séance du 25 septembre à 10 heures

RAPPORT SUR LES JEUX DE ROME (suite)

La délégation romaine est introduite.

M. *Brundage* la remercie pour l'excellent rapport présenté, qui a été vivement apprécié par les membres du Comité International Olympique. — Il propose son acceptation. M. *Onesti*, Président du Comité d'Organisation de Rome, donne lecture de la déclaration suivante :

« Monsieur le Président et Messieurs,

» D'après les décisions prises hier par le Comité International Olympique, nous avons l'impression que la ligne générale suivie jusqu'ici, et affirmée au cours des Sessions de Cortina, Melbourne et Evian, a été profondément modifiée. C'est pour cette raison que le Comité Olympique Italien :

a) retire toutes les suggestions modifiant les programmes techniques réalisés à Berlin,

Londres, Helsinki et Melbourne, et présentes dans notre 3^e rapport ;

- b) prie le Comité International Olympique de supprimer seulement le cerf-courant des épreuves de tir, dont le coût n'est pas en rapport avec l'intérêt de cette épreuve, ainsi qu'on en a jugé pour le bobsleigh à Squaw Valley ;
- c) a le plaisir de communiquer qu'il étudiera immédiatement les propositions qui lui seront faites pour introduire dans le programme de Rome les nouveaux sports admis hier dans la famille olympique. »

Le *Marquis d'Exeter* pense qu'il existe un malentendu. Les décisions prises au cours de la présente session au sujet du *programme des Jeux* n'affectent en rien le programme de Rome, car elles ne sont valables qu'à partir de 1964. *M. Andrianow* pense qu'un doute subsiste. Prennent part à la discussion : *MM. von Frenckell, le Général Stoitcheff, le Marquis d'Exeter, Massard, Siperco, Général Dyrssen et le Comte Thaon di Revel*. *M. Brundage* insiste sur le fait que les décisions prises au sujet de l'élimination des sports obligatoires et les sports ajoutés à la liste ne sont valables qu'à partir de 1964.

Canoe. — *M. Popel*, Président de la Fédération International de Canoe est introduit. Il demande que 9 épreuves de canoe soient inscrites au programme. Dans ses propres championnats, cette fédération en a 15. Il est décidé de supprimer les 4 épreuves de 10 000 mètres, mais d'ajouter 2 épreuves de vitesse, à condition que cela n'augmente pas le nombre des participants. Ainsi le total des épreuves du sport du canoe est réduit à 7. Ont pris part à la discussion : *MM. von Frenckell, Brundage, Sidney Dawes, D^r Gruss, D^r Mezö et Bo Ekelund*.

Boxe. — Le programme de ce sport est adopté, mais la Fédération Internationale de Boxe recevra une lettre du Comité International Olympique la priant de mieux contrôler son sport en ce qui concerne l'application des règles olympiques.

Athlétisme. — Le *Marquis d'Exeter* déclare que si l'International Amateur Athletic Federation parvient à réduire le nombre des participants aux Jeux, elle désirerait par contre y introduire l'épreuve de course 800 m. dames. Une décision sera prise après le Congrès de l'International Amateur Athletic Federation qui doit se tenir à Stockholm en 1958.

Natation - Cyclisme - Haltérophile - Yachting - Football - Water-polo - Basketball - Hockey sur Gazon. — Le programme de ces sports est accepté conformément au rapport de Rome.

Lutte. — Une longue discussion s'engage au sujet de l'élimination d'un des deux styles (libre et gréco-romaine). Prennent part à la discussion : *Général Dyrssen, MM. Andrianow, Waage, Général Stoitcheff, Comte Thaon di Revel, D^r Mezö*. Par vote secret, soit par *19 voix contre 8* (un bulletin nul), il est décidé de maintenir le statu quo pour 1960, c'est-à-dire d'admettre deux styles de lutte. A partir de 1964, par contre, 8 épreuves de lutte seulement pourront figurer au programme, au choix de la Fédération Internationale de Lutte.

Tennis. — *M. de Stefani*, ex-Président de la Fédération Internationale de Tennis, retire la candidature de ce sport. Prennent néanmoins la parole *MM. Brundage, Albert Mayer, Prince Axel, D^r Mezö et Lord Aberdare*.

Tir. — Il est décidé de supprimer le tir au cerf-courant du programme des Jeux des 1960.

M. Brundage remarque que le tir à l'arme de guerre nous est maintes fois reproché. *M. Albert Mayer et Sidney Dawes* sont d'avis qu'il s'agit du tir à l'arme libre (et non de guerre).

Pentathlon Moderne. — Prennent la parole : *Général Dyrssen, le Président et M. von Frenckell*. La proposition de Rome est acceptée, soit que le chiffre maximum du nombre de participants sera de 60. Pour les chevaux, il n'y aura pas de difficultés, ces derniers étant mis à la disposition des organisateurs par la Hongrie.

Sports d'équipes artificielles. — Par *23 voix contre 7*, il est décidé d'éliminer les sports d'équipes artificielles dès 1964. (Par sports d'équipes artificielles, on entend les classements qui se font par pays sur la base des résultats obtenus dans les épreuves individuelles.)

Sports équestres. — *M. Brundage* propose la suppression de l'épreuve de dressage et le classement par équipes. Après discussion et intervention du *Général Stoitcheff*, le statu quo est maintenu.

Gymnastique. — *M. Brundage* estime qu'il y a exagération dans le nombre de médailles accordées pour ce sport. Prennent part à une discussion préliminaire : le *Prince Axel, le Marquis d'Exeter, MM. Andrianow, Massard, Albert Mayer et Siperco*. Mais devant la complexité du problème, il est décidé de reprendre la discussion à une séance ultérieure.

Pause pour la remise à *M. Avery Brundage*, Président, de la part des membres, d'un plateau d'argent avec dédicace, en l'honneur de ses soixante-dix ans.

Séance du mercredi 25 septembre 1957 à 15 heures
FINANCES

Le *Marquis d'Exeter* suggère l'imposition d'une taxe de 5% sur les billets d'entrée aux Jeux, dont 3% seraient versés aux Fédérations Internationales. Le 2% supplémentaire tomberait dans la caisse du Comité International Olympique dans le but de faciliter le déplacement des membres devant se rendre aux Sessions. *M. Brundage* estime que ce problème est sérieux. En principe il ne s'oppose pas à l'idée du *Marquis d'Exeter*, mais il en combat énergiquement le procédé. Ce prélevement nous exposerait à de nombreuses critiques dans le monde, D'autre part les Comités Nationaux Olympiques auxquels incombent les frais de transport des athlètes aux Jeux, voudraient aussi avoir leur part. Le *Président* pense qu'il est juste que les comités organisateurs remboursent aux fédérations internationales les frais de leurs délégués.

Prennent part à la discussion : le *Prince Axel, MM. von Frenckell, Albert Mayer, Andrianow, Sir Arthur Porritt, Général Stoitcheff et Prof. Loth*. L'ensemble de ce problème très complexe est renvoyé au lendemain.

Séance levée à 18 heures.

Séance du 26 septembre 1957 à 17 h. 30

FINANCES (suite)

La discussion est reprise. Prennent la parole : *MM. Pietri, Albert Mayer, le Marquis d'Exeter, Vargas, Général Dyrssen, Brundage, Massard, von Frenckell, Prof. Loth et le Prince Axel*.

M. Brundage, tout en reconnaissant qu'une aide à certaines fédérations semble être nécessaire, s'oppose au principe du pourcentage prélevé sur les billets d'entrée aux Jeux Olympiques. Il propose que l'ensemble de cet important problème soit renvoyé pour étude à la Commission Exécutive. A son avis, il vaudrait mieux augmenter la prestation accordée par les comités organisateurs au Comité International Olympique qui répartirait lui-même les fonds. Rien n'empêcherait les comités organisateurs d'augmenter le prix des billets pour récupérer la somme

allouée au Comité International Olympique. Décision : renvoyé à la Commission Exécutive pour étude.

BOBSLEIGH

Le *Président* annonce qu'il a reçu des télégrammes de Garmisch, Saint-Moritz et Lake Placid, offrant d'organiser les épreuves de bobsleigh pour le cas où celles-ci ne pourraient se dérouler à Squaw Valley. Il est décidé de s'en tenir aux règles, qui disent qu'une ville ou station ne saurait partager ses droits avec une autre. L'exception de Stockholm ne doit, pas être considérée comme un précédent.

INFORMATIONS GÉNÉRALES CONTENUES DANS LE LIVRET DES RÈGLES

L'ensemble des propositions de la Commission Exécutive soumises aux membres avant la Session et concernant les textes supplémentaires de la page 100 (98 du texte anglais) de la brochure des Règles, est accepté avec de légères modifications de rédaction, sauf en ce qui concerne l'article 8 qui est entièrement supprimé, n'étant pas utile, ainsi que les paragraphes 6 et 8 de l'article 9 qui sont incorporés dans le paragraphe 3.

Séance terminée à 19 h. 30.

Séance du 27 septembre 1957 à 9 h. 30

PROGRAMME DES JEUX DE ROME

Athlétisme. — Pas de modification du rapport.

Gymnastique. — Accepté avec la modification suivante : il n'y aura que 5 engagés et 4 classés pour les compétitions par équipes. Le meilleur au classement général sera choisi, les 6 meilleurs gymnastes participant à un concours individuel.

Boxe. — Inchangé. Il est cependant reconnu que le nombre des rencontres est trop élevé. Nous écrirons à la Fédération Internationale de Boxe pour lui demander de réduire ce nombre, vu le danger que cela représente pour les jeunes boxeurs.

Escrime. — Il sera demandé à la Fédération Internationale d'Escrime de réduire le nombre des engagés et de simplifier le système des compétitions d'équipes.

Lutte. — Pas de changement pour 1960. Par contre, pour 1964, 8 médailles seulement seront accordées. La Fédération Internationale de Lutte devra décider quelles épreuves elle entend supprimer des catégories gréco-romaine et libre. En outre, on lui demandera d'améliorer sa méthode d'arbitrage.

Tir. — Cinq médailles sont accordées au choix de la Fédération Internationale de Tir. La suppression de l'épreuve du cerf-courant est adoptée.

Aviron. — Pas de modifications.

Natation. — Pas de modification pour 1960. Cependant, pour 1964, la Fédération Internationale de Natation devra choisir un seul style, entre la brasse et la brasse papillon. En ce qui concerne son gala, celui-ci ne pourra pas se dérouler pendant les Jeux, ni à Rome, mais après les Jeux, et dans une autre ville d'Italie.

Equestre. — Il est décidé de supprimer les épreuves d'équipes artificielles dans les trois concours. En outre, il est accepté trois participants par épreuve, mais nous demanderons à la Fédération Internationale Equestre d'examiner la possibilité de réduire ce nombre.

Cyclisme. — Elimination des réserves pour les courses sur routes et suppression des courses artificielles par équipes.

Pentathlon Moderne. — Limitation du nombre des participants à 60. Epreuves d'équipes artificielles éliminées. Le *Général Dyrssen* estime que l'élimination des sports d'équipes artificielles ne concerne pas Rome pour le Pentathlon Moderne, mais sera applicable seulement en 1964, ainsi que le Comité International Olympique en a décidé le mercredi matin. Prennent la parole : MM. *von Frenckell, von Halt, Brundage, Andrianow, Stoitcheff et Massard*. Un vote au bulletin secret donne les résultats suivants : par 22 voix contre 10, il est admis que la suppression des sports d'équipes artificielles entrera en vigueur dès 1960, y compris le Pentathlon Moderne.

Poids et Haltères. — Inchangé.

Yachting. — Inchangé, sauf le nombre de remplacements qui est à réduire.

Water-polo, Basketball, Hockey sur gazon et Football. — Inchangé.

Canoe. — Comme décidé auparavant, 7 épreuves figureront au programme de 1960.

Manifestation d'art. — Le Comité International Olympique compte qu'un éclat tout particulier sera donné à cette manifestation.

Couronnement des vainqueurs. — Pas de couronne d'olivier aux vainqueurs. Les médailles olympiques suffisent.

Le *rapport de Rome* est accepté dans son ensemble avec les modifications ci-dessus.

Réceptions. — Rome s'engage à limiter les réceptions officielles à 4, conformément au vœu du Comité International Olympique. Les Comités Nationaux Olympiques ne pourront organiser de réceptions officielles. Quant au corps diplomatique, il n'organisera qu'une seule réception.

Visas. — Le *Comte Thaon di Revel* affirme qu'il n'y aura aucune discrimination dans ce domaine.

NOUVELLES RÈGLES (suite)

(Reprise des propositions faites par la Commission Exécutive.)

Article 31

Pas d'objection.

Article 34

Il est décidé en outre d'admettre des exceptions pour des raisons médicales, dans les inscriptions finales.

Article 36

Sur l'intervention du *Général Stoitcheff*, il est admis en outre un palefrenier pour deux chevaux (et non 3). Il est également admis que les médecins font partie des officiels.

Article 37

Il est décidé que le Comité Organisateur devra payer les frais de voyage et de logement d'un expert des Fédérations Internationales habitant l'étranger, et en outre ceux d'un expert du pays.

Article 44

Suppression des modifications proposées, pour être en accord avec les décisions antérieures.

Article 49

Est laissé aux soins du Comité de rédaction, qui se basera sur les arrangements qui interviendront avec la T. V.

Article 50

Il est décidé de conserver le chiffre de 25, et d'ajouter : « Sur la demande d'un membre au moins, le vote doit être secret. »

Article 53

Il est décidé d'ajouter : « sans l'autorisation du Comité International Olympique ».

Article 54

L'adjonction proposée sera transférée à un autre endroit, parmi les informations générales.

Article 55

Il est décidé d'ajouter également un exemple pour les Jeux d'Hiver.

Article 57

Biffer : « et en inclinant les drapeaux ».

Le *Président* dit qu'il a reçu du Comte de Madre, neveu du Baron de Coubertin, une intéressante proposition, tendant à faire observer une minute de silence au cours de la cérémonie d'ouverture des Jeux, à la mémoire du Rénovateur, pour rappeler son nom que trop de jeunes ignorent actuellement. La Commission Exécutive a étudié cette proposition, et estime qu'elle est d'une réalisation difficile au cours de la cérémonie d'ouverture. Sur proposition de M. *Massard*, il est décidé qu'à la fin de son discours, le Président du Comité Organisateur demandera au Président du Comité International Olympique d'inviter le Souverain d'ouvrir les Jeux de la... *renovés par le Baron de Coubertin*.

Il est en outre décidé que le dépôt du drapeau olympique dont il est question à la cérémonie de clôture, sera placé à la cérémonie d'ouverture.

Dans la cérémonie du serment, l'athlète tient le drapeau de la main *gauche*, puisqu'il fait le geste du serment de la main droite. De plus, il doit avoir la tête découverte. Toutes les autres propositions de la Commission Exécutive sont adoptées.

Article 58

La proposition de faire accompagner le Président du Comité International Olympique ou son remplaçant, lors de la remise des médailles, par les Présidents des Comités Nationaux Olympiques et des Fédérations Internationales intéressées, est rejetée à une forte majorité.

Celle de remplacer les hymnes nationaux abrégés par une sonnerie de trompettes est également rejetée très nettement.

Page 94: JEUX RÉGIONAUX

Le *D^r Azuma* demande que le Tennis et le Tennis de table figurent au programme des Jeux asiatiques. Accordé.

RÉCOMPENSES OLYMPIQUES

Elles sont attribuées comme suit :

Diplôme Olympique: M^e Antoine Hafner, Genève, membre du Comité Olympique Suisse, pour les services éminents rendus au Comité International Olympique. (Convention pour la protection des emblèmes olympiques.)

Coupe Olympique: Federazione Sport Silenziosi d'Italia, (pour la parfaite organisation des VIII^{es} Jeux Internationaux Silencieux (Milan 1957).

Trophée Mohammed Taher : pour 1956 : à l'athlète Gert Fredriksson (Suède) par 24 voix ;

pour 1957 : à l'athlète J. Landy (Australie) par 21 voix ;

le rugbyman Jean Prat (France) obtient 10 voix.

Trophée Bonacossa : Comité Olympique Australien.

La coupe Fearnley n'est pas attribuée.

VILLAGE OLYMPIQUE

(Proposition Mullegg, Président de la Fédération Internationale des Sociétés d'Aviron.)

Cette proposition, dont le texte figure dans le bulletin N^o 60, est repoussée à l'unanimité. Les réponses sollicitées des Fédérations Internationales et des Comités Nationaux Olympiques, au nombre de 11 seulement, ont donné les résultats suivants : 9 négatives et 2 positives.

JEUX PANAMÉRICAINS ET CENTRO-AMÉRICAINS

Sur la demande du *D^r Miguel A. Moenck*, il est admis que le Tennis et le Tennis de table fassent partie du programme de ces Jeux.

EXCAVATION STADE D'OLYMPIE

M. *Willi Daume* annonce à l'assemblée qu'un fonds *Carl Diem* a été constitué à l'occasion des soixante-quinze ans du jubilaire. Il est destiné à l'excavation complète du Stade d'Olympie. Il pense que dans deux ans les travaux seront terminés. M. *Brundage* remercie au nom du Comité International Olympique, et félicite le Comité allemand formé à cet effet. Il lui sera adressé un message de gratitude.

REMERCIEMENTS

Le *Président* remercie chaleureusement le Général *Stoitcheff* pour la parfaite organisation de cette session et pour la chaleureuse hospitalité offerte aux membres du Comité International Olympique (applaudissements prolongés).

M. *Albert Mayer* remercie le Président pour l'amabilité avec laquelle il a conduit les débats et pour son total dévouement à la cause olympique.

Session terminée à 18 h. 30.

Le Président :
AVERY BRUNDAGE

Le Chancelier :
OTTO MAYER.



† LORD ABERDARE



His last photo taken during the Sofia Session September 1957.
before his tragic death on his way home.

MÉDAILLE COMMÉMORATIVE



Avers



Revers

offerte aux participants de la session de Sofia, septembre 1957.



General Stoitcheff is greeting President Brundage on his arrival at Sofia.

Mr. A. Brundage gives his speech at the Opening Ceremony of the Sofia Session.



It takes also time to read a 1700 words cablegramme sent to the President in Sofia !

Opening Ceremony at the National Theater in Sofia : General Stoitcheff gives his speech.



At the Sofia's Session : Dr. Ryotaro Azuma who will receive the members of the International Olympic Committee in Tokyo in May next.



The Opening Ceremony at the National Theater in Sofia.



MM. Andrianov (left) and Romanov (right) with their interpreter (middle) during the Sofia Session.



During the Sofia Session.



*Excursion au Monastère de Rila
(Bulgarie) pendant la session
de Sofia.*